

VILLE DE LINAS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 04 AVRIL 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS		
En exercice	Présents	Votants
27	19	25

DATE DE CONVOCATION
29 mars 2024

DATE D’AFFICHAGE DE LA
CONVOCATION
29 mars 2024

SECRÉTAIRE DE SÉANCE
Jean-Jacques TANNEVEAU

OBJET :

**DESIGNATION D’UN
MEMBRE SUPPLEANT
A LA CLECT
DE LA CPS**

L’an DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE 04 AVRIL à 20h00, le Conseil Municipal, sur convocation en date du 29 mars 2024, s’est réuni, à titre exceptionnel, à l’espace Carzou, sous la présidence de **Monsieur Christian LARDIÈRE, Maire de Linas.**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

BERNARD Corinne, BLOT Dominique, CHARPENTIER-CHOLLET Laurent, CUNIoT-PONSARD Mireille, DALI Sara, FERNANDES Rosa, GATINEAU Athéna, GAUDET Gérard, JUILLE Catherine, LANGLOIS Patrice, LE DROGO Laurent, MACEL François-Xavier, MARQUET Thierry, MATIAS Rui, MICHAUD Daniel, NAVARRO Nathalie, RODARI Philippe, TANNEVEAU Jean-Jacques.

ABSENTS :

BLOT Johanna donne pouvoir à LANGLOIS Patrice,
DEMICHÉL Dominique donne pouvoir à FERNANDES Rosa,
GUERINOT Denis donne pouvoir à BLOT Dominique,
HERTZ Ludovic donne pouvoir à MICHAUD Daniel,
MALBROUCK Anaïs donne pouvoir à GATINEAU Athéna,
MFUANANI NGUENTE Loïc donne pouvoir à LARDIÈRE Christian.
BONEL Johann,
ROZ Frédéric.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code général des impôts,

VU la délibération du 24 septembre 2020 par laquelle le Conseil Municipal est venu désigner Mme Alzina DJANY comme suppléante à la CLECT,

CONSIDERANT que, par courrier en date du 21 septembre 2023, Mme Alzina DJANY a décidé de démissionner de son poste de conseillère municipale,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DEBATTU,
A LA MAJORITÉ, MOINS 4 ABSTENTIONS (Sara DALI, Daniel MICHAUD,
Ludovic HERTZ de la liste Linas Autrement, Liste OXYGENE)**

REÇU EN PREFECTURE

le 09/04/2024

Application agréée E-legalite.com

DESIGNE Madame Catherine JUILLE en qualité de membre suppléant du Conseil Municipal de Linas au sein de la CLECT de la CPS,

PRECISE que cette délibération sera transmise aux services de la CPS.

**ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES
PRESENTS POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE MAIRE,
Christian LARDIÈRE**



Transmise au contrôle de légalité le : 09 AVR. 2024
Mise en ligne le : 09 AVR. 2024

